



Communiqué de presse

Poitiers le 9 mars 2019

Un rassemblement s'est formé place du marché Notre-Dame à Poitiers, samedi 9 mars 2019 aux alentours de 12h.

Ce rassemblement qui répondait à un appel réalisé sur les réseaux sociaux, n'avait fait l'objet **d'aucune déclaration**. Or le droit de manifester, liberté constitutionnellement garantie, **s'exerce dans un cadre légal permettant la protection des personnes et des biens**.

De plus, suite aux débordements du samedi 3 mars à Châtellerault, la Préfète de la Vienne avait interdit, par voie d'arrêté, toute manifestation et rassemblement sur la voie publique dans le centre-ville de Poitiers le samedi 9 mars.

Aussi, afin de prévenir toute atteinte à l'ordre public, **110 fonctionnaires de police, de la direction départementale de la sécurité publique et des compagnies républicaines de sécurité (CRS), appuyés par 20 gendarmes du groupement départemental**, étaient mobilisés ce matin.

Des **opérations de contrôle et de fouille** des accès à la place du marché ont été menées. Une cinquantaine d'objets a été saisie à cette occasion. Dès la formation de la manifestation, **les participants ont été repoussés hors du périmètre d'interdiction** par les forces de l'ordre. La manifestation a été dispersée au niveau de la porte de Paris à 15h.

Cinq individus ont été interpellés, sans garde à vue.

Aucune dégradation et aucun blessé n'est à déplorer.

Isabelle DILHAC, Préfète de la Vienne, remercie les forces de sécurité pour l'engagement et le professionnalisme dont ils ont une fois de plus fait preuve aujourd'hui.

Contact presse

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84